

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU BUREAU DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS DU LUNDI 5 DECEMBRE 2022

Le Bureau, légalement convoqué le 29 novembre 2022, s'est réuni en salle du Bureau au siège de la métropole du Grand Paris, sis 15-19 avenue Pierre Mendès France à Paris (75013).

La séance est ouverte à 14h30 sous la présidence de Patrick OLLIER.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 44

ETAIENT PRESENTS :

Patrick OLLIER, Antoinette GUHL, Eric CESARI, Daniel GUIRAUD, Georges SIFFREDI, Manuel AESCHLIMANN, Michel LEPRETRE, André SANTINI, Sylvain BERRIOS, Geoffroy BOULARD, Xavier LEMOINE, Jean-Pierre BARNAUD, Richard DELL'AGNOLA, Patrick CHAIMOVITCH, Michel FOURCADE, Vice-présidents ;

Jacques-Alain BENISTI, Etienne LENGEREAU, Olivier KLEIN, Pascal PELAIN, Patricia TORDJMANN, Afaf GABELOTAUD, Alexandra CORDEBARD, Pierre-Yves MARTIN, Vincent BEDU, Laurent RUSSIER, François DECHY, Jean-Michel GENESTIER, Conseillers métropolitains délégués

formant la majorité des membres en exercice,

ETAIENT REPRESENTES : Anne HIDALGO par Daniel GUIRAUD, Philippe LAURENT par Pascal PELAIN, Luc CARVOUNAS par Afaf GABELOTAUD, Quentin GESELL par Etienne LENGEREAU, Daniel-Georges COURTOIS par Patrick OLLIER, Marie-Christine SEGUI par Richard DELL'AGNOLA, Virginie DASPET par Antoinette GUHL, Hervé GICQUEL par Eric CESARI, Nadège AZZAZ par Alexandra CORDEBARD, Sébastien BENETEAU par Georges SIFFREDI,

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Djénéba KEITA, Denis CAHENZLI, Jacqueline BELHOMME, Brigitte MARSIGNY, Karine FRANCLLET, Jacques BAUDRIER, Hélène de COMARMOND,

ETAIENT EGALEMENT PRESENTS : Sylvain RAIFAUD, Ludovic TORO, Présidents de groupe

*
* *

Pierre-Yves MARTIN est désigné secrétaire de séance et le procès-verbal de la partie délibérative de la séance publique du 16 décembre 2022 est adopté.

*
* *

Le Bureau métropolitain :

1/ ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS D'INVESTISSEMENT METROPOLITAIN (FIM)

DECIDE l'octroi de subventions en investissement d'un montant total de 17 221 009 euros pour les projets et personnes publiques suivants :

Au titre de l'aménagement de l'espace métropolitain

Personne publique à financer	Localisation	Objet	Subvention
EPT Plaine Commune	Saint-Denis	Aménagement cyclable sur la rue de la liberté et l'avenue de Verdun	120 894
Ivry-sur-Seine	Ivry-sur-Seine	Création d'une Micro-folie	15 714
Marolles-en-Brie	Marolles-en-Brie	Aménagement d'une voie verte	105 148
Meudon	Meudon	Création d'une Micro-folie	61 200
Neuilly sur Marne	Neuilly sur Marne	Création d'une Micro-folie	15 688
Rueil-Malmaison	Rueil-Malmaison	Création d'une Micro-Folie	136 363
Villejuif	Villejuif	Déploiement de 100 arceaux vélos	9 816
TOTAL			464 823 €

Soit 464 823 € pour 7 dossiers

Au titre du développement économique

Personne publique à financer	Localisation	Objet	Subvention
Bagneux	Bagneux	Création d'une ressourcerie	123 109
Sceaux	Sceaux	Achat de deux locaux commerciaux Place du Général de Gaulle et Impasse du Marché	508 944
TOTAL			632 053 €

Soit 632 053 € pour 2 dossiers

Au titre de la protection de l'environnement (hors rénovation thermique)

Personne publique à financer	Localisation	Objet	Subvention
Antony	Antony	Acquisition de véhicules électriques (3 voitures, un triporteur, un vélo) et d'une borne de recharge	9 081
Arcueil	Arcueil	Désimperméabilisation et végétalisation de la cour de l'école Jean Macé	104 976
Asnières-sur-Seine	Asnières-sur-Seine	Acquisition de 2 scooters électriques et 1 véhicule électrique pour les agents de la police municipale	24 153
Boissy-Saint-Léger	Boissy-Saint-Léger	Renaturation de l'avenue du Progrès	25 898
Bonneuil-sur-Marne	Bonneuil-sur-Marne	Acquisition d'un véhicule utilitaire à énergie propre	13 950

UNANIMITE

Boulogne-Billancourt	Boulogne-Billancourt	Pérennisation de l'écosystème de l'école des sciences et la biodiversité	98 267
Charenton le Pont	Charenton le Pont	Acquisition de 2 vélos électriques	1 700
Charenton le Pont	Charenton le Pont	Végétalisation de la place Aristide Briand	29 381
Chennevières-sur-Marne	Chennevières-sur-Marne	Acquisition d'un fourgon électrique	8 046
Chevilly Larue	Chevilly Larue	Acquisition de deux véhicules électriques	12 527
Clamart	Clamart	Acquisition d'une balayeuse électrique	123 854
Coubron	Coubron	Acquisition d'un véhicule électrique pour les besoins de la Police municipale	9 560
Courbevoie	Courbevoie	Acquisition de 5 véhicules propres	38 330
Courbevoie	Courbevoie	Réhabilitation du Parc de Bécon (2eme phase, secteur D)	114 541
Drancy	Drancy	Acquisition de 4 véhicules électriques	32 241
EPT Paris Est Marne et Bois	Champigny-sur-Marne	Acquisition de deux bonnes à ordures ménagères électriques, deux bornes de recharges et deux bennes à hydrogène	744 000
EPT Plaine Commune	Saint-Denis	Acquisition de 3 véhicules électriques	39 296
Fontenay-aux-Roses	Fontenay-aux-Roses	Création du parc public Scarron	146 217
La Garenne Colombes	La Garenne Colombes	Acquisition de véhicules électriques (2 vélos et 1 voiture)	8 700
La Garenne Colombes	La Garenne Colombes	Végétalisation du square Verdun Nord	121 998
Le Bourget	Le Bourget	Végétalisation de la partie Est du square Charles de Gaulle	77 137
Le Kremlin Bicêtre	Le Kremlin Bicêtre	Acquisition de quatre véhicules propres	96 538
Les Pavillons-sous-Bois	Les Pavillons-sous-Bois	Plantation de 45 arbres allée Henri Barbusse et allée Robert Estienne	22 887
Livry Gargan	Livry Gargan	Achat de véhicules électriques et installation de 8 bornes électriques	106 664
Malakoff	Malakoff	Désimperméabilisation des abords du Stade Marcel Cerdan	34 716
Meudon	Meudon	Création d'un jardin collectif rue Michel Vignaud	32 348
Montreuil	Montreuil	Acquisition de 11 véhicules électriques	85 763
Neuilly sur Marne	Neuilly sur Marne	Acquisition de 3 triporteurs électriques	4 091
Neuilly sur Marne	Neuilly sur Marne	Création d'un jardin partagé dans le secteur du Croissant Vert	60 512
Noisy le Grand	Noisy le Grand	Projet d'agriculture urbaine dans le quartier de Mont de l'Est	815 542
Ormesson	Ormesson	Végétalisation des abords de l'escalier des Châtelets	5 089
Romainville	Romainville	Acquisition de 5 véhicules électriques et 3 vélos électriques pour la police municipale	54 042
Romainville	Romainville	Pose de capteurs d'analyse de la pollution de l'air	8 573
Saint-Cloud	Saint-Cloud	Travaux énergétiques à la piscine des Tourneroches	13 960

Saint-Maurice	Saint-Maurice	Acquisition de 3 véhicules électriques et de 2 bornes de recharge	23 890
Saint-Ouen	Saint-Ouen	Acquisition de 11 véhicules propres	69 993
Savigny-sur-Orge	Savigny-sur-Orge	Projet de plantation d'arbres sur 9 sites de la commune	20 820
Sevran	Sevran	Acquisition de 3 tondeuses électriques	4 397
Suresnes	Suresnes	Pose de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de l'école élémentaire Bertly Albrecht	26 085
Suresnes	Suresnes	Végétalisation de la rue Claude Burgod et des écoles Dunant et Wilson	150 999
Thiais	Thiais	Achat d'un véhicule électrique	7 070
Tremblay-en-France	Tremblay-en-France	Raccordement du groupe scolaire Brossolette Triolet au réseau de chauffage urbain géothermique	23 129
Valenton	Valenton	Acquisition de trois véhicules électriques pour les services techniques	20 570
Vaujours	Vaujours	Acquisition de trois vélos électriques pour la Police Municipale	1 050
Villejuif	Villejuif	Acquisition de 20 véhicules électriques et installation de 20 bornes électriques de recharge	122 154
Villemomble	Villemomble	Acquisition d'une fourgonnette électrique	7 712
Villeneuve-la-Garenne	Villeneuve-la-Garenne	Acquisition d'un véhicules poids lourd au GPL et d'une voiture électrique	52 517
Vincennes	Vincennes	Végétalisation des toitures de l'école Jean Monnet	90 111
Vitry-sur-Seine	Vitry-sur-Seine	Plantation d'une frange boisée le long des berges de Seine	41 096
TOTAL			3 786 171 €

Soit 3 786 171 € pour 49 dossiers

Au titre de la Protection de l'environnement (rénovation thermique)

Personne publique à financer	Localisation	Objet	Subvention
Argenteuil	Argenteuil	Dimension thermique de la construction du groupe scolaire des 4 vents	941 458
Argenteuil	Argenteuil	Rénovation thermique de la médiathèque Elsa Triolet	150 000
Asnières-sur-Seine	Asnières-sur-Seine	Remplacement de menuiseries extérieures au sein du théâtre d'Asnières-sur-Seine et des bâtiments Lucie Aubrac et crèche Eau Vive	31 516
Asnières-sur-Seine	Asnières-sur-Seine	Travaux de menuiseries extérieures de l'Hôtel de Ville et de la maternelle du Parc	19 337
Aulnay-sous-Bois	Aulnay-sous-Bois	Travaux sur un vestiaire du terrain de rugby du Moulin neuf	12 729
Bobigny	Bobigny	Dimension thermique de la construction du groupe scolaire Pont de Pierre et création de sa cour en oasis	1 000 000
Boulogne-Billancourt	Boulogne-Billancourt	Rénovation de la production de froid de la patinoire	250 000
Champigny-sur-Marne	Champigny-sur-Marne	Rénovation thermique du stade Léon Duprat et végétalisation de la toiture	375 773

Chevilly Larue	Chevilly Larue	Dimension environnementale de la construction d'une école et d'un équipement sportif	941 477
Clichy-la-Garenne	Clichy-la-Garenne	Rénovation thermique des locaux de la police municipale et des agents de surveillance de la voie publique	196 080
Drancy	Drancy	Travaux d'économie énergétique de l'école J.P. Timbaud	587 510
Drancy	Drancy	Rénovation énergétique de la maternelle Jorissen	305 854
Epinay-sur-Seine	Epinay-sur-Seine	Dimension énergétique de la rénovation du Groupe scolaire Pasteur	1 000 000
Epinay-sur-Seine	Epinay-sur-Seine	Isolation thermique de la maison de l'environnement	500 000
EPT Grand Orly Seine Bièvre	Viry-Châtillon	Rénovation énergétique de la patinoire des Lacs à Viry-Châtillon	345 300
Fontenay-aux-Roses	Fontenay-aux-Roses	Rénovation thermique de l'Accueil de Loisirs Pierre Bonnard	256 023
Fresnes	Fresnes	Rénovation thermique de l'hôtel de Ville	20 829
Fresnes	Fresnes	Réhabilitation de la toiture de la bibliothèque Gabriel Bourdin	123 294
Garches	Garches	Remplacement de 2 pompes à chaleur dans la crèche de la Rose des Vents et mise en place d'un compteur calorifique à l'espace Ramon	17 547
Garches	Garches	Dimension thermique de l'extension et la rénovation de la crèche Gaston Ramon	126 741
Le Perreux-sur-Marne	Le Perreux-sur-Marne	Rénovation thermique d'une salle d'activités physiques et sportives	176 003
Marnes-la-Coquette	Marnes-la-Coquette	Rénovation thermique de l'école de la Marche	36 258
Neuilly Plaisance	Neuilly Plaisance	Rénovation thermique de l'ancienne "Ferme Terrisse" pour accueillir les services municipaux	344 355
OPH Colombes Habitat Public	Colombes	Réhabilitation thermique d'une résidence au 128 avenue de Stalingrad	945 883
Pantin	Pantin	Dimension thermique de la construction d'une halle sportive	1 000 000
Rosny-sous-Bois	Rosny-sous-Bois	Rénovation thermique de la maternelle Bois Perrier	806 400
Rueil-Malmaison	Rueil-Malmaison	Rénovation thermique du groupe scolaire George Sand	557 254
Saint-Maurice	Saint-Maurice	Rénovation énergétique de la crèche Delacroix, remplacement des radiateurs de la médiathèque Delacroix, remplacement des fenêtres du théâtre et de l'école du centre	252 907
Saint-Maurice	Saint-Maurice	Rénovation énergétique du complexe omnisport évolutif couvert	767 434
Sèvres	Sèvres	Dimension thermique des travaux de l'école de Musique	250 000
TOTAL			12 337 962 €
Soit 12 337 962 € pour 30 dossiers			

	<p>APPROUVE le projet de convention-type joint, qui définit les modalités de versement de cette subvention d'investissement.</p> <p>AUTORISE le Président ou son représentant à signer chaque convention relative aux subventions d'investissement, et à prendre tout acte pour l'exécution de la présente délibération.</p> <p>AUTORISE le Président ou son représentant à procéder au contrôle de la réalisation des projets d'investissement financés par la métropole du Grand Paris au travers du fonds d'investissement métropolitain.</p> <p>PRECISE que le bénéficiaire de la subvention s'engage à réaliser l'intégralité de la dépense déclarée et qu'un remboursement à due concurrence du trop-perçu pourra, à défaut, être demandé par la métropole du Grand Paris.</p> <p>PRECISE que par dérogation au règlement en vigueur du fonds d'investissement métropolitain, et à titre exceptionnel, les projets démarrés entre le 24 mars 2020 et le 5 décembre 2022 peuvent à titre exceptionnel faire l'objet d'une subvention au titre du fonds d'investissement métropolitain indépendamment de la date d'attribution de la subvention.</p> <p>PRECISE que les subventions seront imputées en section d'investissement sur l'autorisation de programme « Z15100004-Fonds d'investissement métropolitain », opération « 20013 Fonds d'investissement métropolitain ».</p>	
2/	<p><u>POSPU-CONVENTION AVEC L'ÉTAT, LE GROUPEMENT D'INTERETS PUBLICS « L'EUROPE DES PROJETS ARCHITECTURAUX ET URBAINS » (EPAU) ET LA METROPOLE</u></p> <p>APPROUVE la convention de partenariat relative à la mise en œuvre et à la valorisation du programme de recherche « POSPU Transitions » pour la métropole du Grand Paris.</p> <p>APPROUVE le financement de la métropole du Grand Paris à hauteur de 70 000€, répartis entre 50 000€ affectés au programme de recherche et 20 000 € affectés à sa valorisation à travers la publication des Cahiers (Éditions Autrement), les « études transversales » (à visée comparative) et les « études convergence (portant sur les relations entre la métropole du Grand Paris et ses territoires voisins).</p> <p>AUTORISE Monsieur le Président de la métropole du Grand Paris à signer la convention ci annexée qui fixe les conditions et les modalités de versement de ces sommes ainsi que l'ensemble des documents y afférents.</p> <p>DIT que les crédits sont inscrits au chapitre 011 du budget 2023 de la Métropole.</p>	UNANIMITE
3/	<p><u>CONVENTION DE FINANCEMENT RELATIVE A L'ELABORATION DU SCHEMA DE PRINCIPE DE LA LIGNE H A SAINT-DENIS</u></p> <p>APPROUVE la participation de la Métropole du Grand Paris en tant que partenaire à la convention de financement relative à l'élaboration du schéma de principe pour le nouvel arrêt e la ligne H en gare de Stade-de-France Saint-Denis.</p> <p>APPROUVE la convention de financement relative à l'élaboration du schéma de principe annexée à la présente délibération.</p> <p>AUTORISE le Président ou son représentant à signer la convention précitée, ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.</p>	UNANIMITE

4/	<p><u>ADHESION AU RESEAU NATIONAL DES PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX (RnPAT)</u></p> <p>APPROUVE l'adhésion de la Métropole du Grand Paris au Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux.</p> <p>PRECISE que l'adhésion au Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux est gratuite.</p> <p>AUTORISE le Président ou son représentant à signer la demande d'adhésion au Réseau national des Projets Alimentaires Territoriaux et tout acte afférent.</p>	UNANIMITE
5/	<p><u>ADHESION AU CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA)</u></p> <p>APPROUVE l'adhésion de la Métropole du Grand Paris au CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement).</p> <p>PRECISE que l'adhésion prend effet à la date où la délibération du Conseil d'administration du CEREMA prononce son acceptation, pour une période initiale minimale qui court jusqu'au 31 décembre de la quatrième année pleine d'adhésion. A l'issue de cette période, l'adhésion est renouvelée par tacite reconduction par période d'un an.</p> <p>DIT que le montant de l'adhésion est de 2 000 € (deux mille euros). Pour l'année 2023, ce montant sera de 1 000€ (mille euros).</p> <p>DIT que les dépenses correspondantes seront imputées sur le chapitre 011 des budgets 2023 et suivants, sous réserve de l'inscription des crédits correspondants.</p> <p>PRECISE que la Métropole sera représentée par un représentant titulaire désigné par le conseil métropolitain.</p>	UNANIMITE (NPPV : 1)
6/	<p><u>AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA METROPOLE DU GRAND PARIS ET L'UNIVERSITE GUSTAVE EIFFEL</u></p> <p>APPROUVE le projet d'avenant n°1 à la convention de partenariat 2021-2022 entre la Métropole du Grand Paris et l'Université Gustave Eiffel pour analyser l'évolution de la composition du parc automobile métropolitain.</p> <p>FIXE le montant de la subvention complémentaire de la Métropole du Grand Paris à vingt et un mille euros (21 000 €).</p> <p>AUTORISE le Président de la Métropole, ou son représentant, à signer le projet d'avenant n°1 à la convention de partenariat joint avec l'Université Gustave Eiffel, ainsi que les actes afférents à cette convention le cas échéant.</p> <p>DIT que les crédits correspondants seront imputés au chapitre 65 du budget 2023 de la Métropole.</p>	UNANIMITE
7/	<p><u>ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AUX VILLES D'ANTONY, BOURG-LA-REINE ET SCEAUX - FORUM DE LA RENOVATION ENERGETIQUE 2022</u></p> <p>ATTRIBUE une subvention métropolitaine pour soutenir l'organisation d'un Forum de la Rénovation Energétique par les communes de Sceaux, Bourg-la-Reine et Antony du 18 au 20 novembre 2022.</p> <p>FIXE le montant de la contribution maximale de la Métropole du Grand Paris à 50% des coûts estimés soit au maximum dix mille neuf cent quatre-vingt-deux euros (10 982 €).</p>	UNANIMITE

	<p>APPROUVE la convention d'objectifs et de financement entre la Métropole du Grand Paris et la Commune de Sceaux, pour l'organisation d'un Forum de la Rénovation Energétique par les communes de Sceaux, Bourg-la-Reine et Antony du 18 au 20 novembre 2022, annexée à la présente délibération entre la Métropole du Grand Paris et la commune de Sceaux.</p> <p>DIT que les crédits correspondants sont inscrits au chapitre 65 du budget 2022 de la Métropole.</p> <p>PRECISE que cette initiative doit permettre in fine la consolidation du service public local, aujourd'hui assuré par l'association Soliha soutenue par la Métropole, couvrant les communes du territoire Vallée Sud Grand Paris, conformément aux orientations du Plan climat air énergie métropolitain.</p>	
8/	<p><u>CONVENTION ENTRE L'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON SORBONNE ET LA METROPOLE DU GRAND PARIS</u></p> <p>APPROUVE le projet de convention de partenariat entre la Métropole du Grand Paris et l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne relative à la constitution d'une monographie de la crue de juin 2016 à l'aval de Paris et l'étude de ses conséquences dans la gestion et la communication qui ont découlées de cet événement.</p> <p>PRECISE que la Métropole du Grand Paris versera une indemnisation forfaitaire de vingt mille euros (20 000€) au titre de la présente convention.</p> <p>AUTORISE le Président de la Métropole du Grand Paris, ou son représentant, à signer le projet de convention de partenariat entre la Métropole du Grand Paris et l'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, ainsi que les actes afférents à cette convention le cas échéant.</p> <p>DIT que la dépense correspondante sera imputée sur le chapitre 65 du budget 2023, sous réserve de l'inscription des crédits correspondants.</p>	UNANIMITE
9/	<p><u>CONVENTION DE FINANCEMENT DU DISPOSITIF DE SENSIBILISATION DES SCOLAIRES EN 2022</u></p> <p>APPROUVE le projet de convention avec la ville de Vitry-sur-Seine fixant le financement par la Métropole du Grand Paris du dispositif de sensibilisation de six classes scolaires au risque de crue à hauteur de 4 998 € pour l'année 2022.</p> <p>AUTORISE le Président de la Métropole du Grand Paris ou son représentant à signer la convention pour le financement d'action de prévention des inondations entre la Métropole du Grand Paris et la Ville de Vitry-sur-Seine.</p> <p>DIT que la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget 2022.</p>	UNANIMITE
10/	<p><u>ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS D'INTERVENTION METROPOLITAIN DE SOUTIEN A L'ARTISANAT, AU COMMERCE ET AUX SERVICES (FIMACS) DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT « CENTRES-VILLES VIVANTS » EDITION 2</u></p> <p>ADOpte l'attribution d'une subvention au titre des projets globaux de revitalisation des centres-villes, pour les communes suivantes, selon le plan de financement des dossiers déposés : <i>Au titre des projets globaux de revitalisation des centres-villes</i></p>	UNANIMITE

<u>Maitre d'ouvrage</u>	<u>Objet</u>	<u>Montant maximum accordé par le Bureau métropolitain du 5 décembre 2022</u>	<u>En investissement</u>	<u>En fonctionnement</u>
Aubervilliers	Programme de redynamisation du centre-ville	500 000 €	487 450 €	12 550 €
Courbevoie	Programme de redynamisation du centre-ville et du secteur Charras avec acquisition de murs/fonds	500 000 €	322 300 €	177 700 €
Gentilly	Rénovation de la place du marché (place de la Victoire du 8 mai 1945)	500 000 €	500 000 €	
Livry-Gargan	Rénovation du marché Jacob et Réaménagement de la Place Jacob (AMO, études)	354 150 €	354 150 €	
Ormesson-sur-Marne	Programme de redynamisation du centre-ville et de la halle de marché	42 500 €		42 500 €
Sceaux	Acquisition de cellules commerciales dans l'Hôtel Artisanal	500 000 €	500 000 €	

Saint-Ouen	Programme de redynamisation du centre-ville et quartiers	500 000 €	356 000 €	144 000
Total		2 896 650 €	2 159 900 €	376 750 €

ADOpte les projets de contrats métropolitains de développement entre les communes susmentionnées et la Métropole du Grand Paris.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer les contrats métropolitains de développement « Centres-villes vivants » relatifs aux subventions attribuées aux communes susmentionnées.

PRECISE que le bénéficiaire de la subvention s'engage à réaliser l'intégralité de la dépense déclarée et qu'un remboursement à due concurrence du trop-perçu pourra, à défaut, être demandé par la métropole du Grand Paris.

PRECISE que les subventions seront imputées en section de fonctionnement au chapitre 65 du budget 2022 et en section d'investissement sur l'autorisation de programme « ZI6300001-Fonds d'intervention métropolitain de soutien à l'artisanat, au commerce et aux services (FIMACS) », opération « 20028 FIMACS ».

11/ ADHESION A L'INSTITUT POUR LA VILLE ET LE COMMERCE

ADHERE à l'association Institut pour la Ville et le Commerce.

PREND ACTE du montant de l'adhésion de 2 905 € HT, soit 3 487 € TTC pour l'année 2023.

DIT que les dépenses en résultant seront imputées au chapitre 011 des budgets 2023 et suivants.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous documents afférents à cette adhésion.

UNANIMITE

12/ ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS METROPOLITAIN D'INNOVATION NUMERIQUE (FMIN)

DECIDE l'octroi de subventions en investissement d'un montant de 195 434,69 euros hors taxes et en fonctionnement d'un montant total de 70 789,23 euros hors taxes pour les 9 projets et personnes publiques suivants :

Personne Publique à financer	Objet de l'expérimentation	Subvention en fonctionnement	Subvention en équipement
Aulnay - sous-Bois	Mise en place d'un système d'accessibilité téléphonique	2 161,70 €	4 187,22 €
Aulnay-sous-Bois	Développement d'un système de gestion électronique des documents	8 731,67 €	31 268,33 €
Grand Paris Sud Est Avenir	Développement numérique des services des piscines du territoire	16 320,86 €	23 679,14 €

UNANIMITE

Livry-Gargan	Gestion des relations usagers	- €	32 000,00 €
Paris	Mise en place d'un Outil IT Métabolisme Urbain	- €	20 000,00 €
Paris-Ouest-La-Défense	Déploiement d'une plateforme VUES - Villes, Université et Entreprises en Synergie	40 000,00 €	- €
Pierrefitte-sur-Seine	Solution de gestion du temps de travail	- €	40 000,00 €
Puteaux	Mise en place d'une cabine de téléconsultation au sein du centre médical	- €	30 000,00 €
Puteaux	Développement d'une plateforme numérique répertoriant l'ensemble des services juridiques, économiques ou administratifs nécessaires aux besoins des acteurs locaux	3 575,00 €	14 300,00 €
Total		70 789,23 €	195 434,69 €

Soit un total de 266 223,92 euros hors taxes pour les 9 projets.

APPROUVE le projet de convention-type joint, qui définit les nouvelles modalités de versement des subventions du Fonds Métropolitain de l'Innovation et du Numérique et sera conclu avec chaque bénéficiaire.

AUTORISE le Président ou son représentant à signer chaque convention relative aux subventions et à prendre tout acte pour l'exécution de la précédente délibération.

PRECISE que le versement des subventions est conditionné à la fourniture des pièces justificatives telles que précisées dans la convention signée avec le bénéficiaire (une note d'intention, bon de commande, facture ou notification de marché).

PRECISE que les subventions seront imputées en section de fonctionnement au chapitre 65 et en section d'investissement sur l'autorisation de programme "ZI5700001 Fonds métropolitain de l'innovation numérique", opération "20026 FMIN".

13/ OUVERTURE DE DONNEES EN OPEN DATA

APPROUVE l'ouverture en open data des données suivantes :

- Données de pollution lumineuse, recueillie dans le cadre de son projet de captation satellitaire des espaces éclairés la nuit sur le périmètre métropolitain ;
- Données relatives aux besoins et aux potentiels de géothermie sur le périmètre métropolitain, produite avec le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) ;
- Données de l'Atlas des lieux culturels, réalisé en partenariat avec l'APUR.

APPROUVE le recours à la licence Etalab pour l'ouverture de ces données.

UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance publique à 15h22.

Fait à Paris, le 5 décembre 2022

Le Président de la métropole du Grand Paris



Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison